

Le gouvernement monocore : beaucoup de bruit pour rien

Autor(en): **Brutsch, François / Bossy, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1311

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le gouvernement monocoloro

Les Genevois élisent le 12 octobre le Grand Conseil et le 16 novembre le Conseil d'État. Le moment est venu de faire le bilan de 4 ans de gouvernement exclusivement bourgeois face à une minorité de gauche totalisant 44 députés sur 100 et réduite aux armes du référendum et de l'initiative. Dans quel état se trouve le canton et peut-il repartir du bon pied une fois la parenthèse refermée?

HOMOGÈNE, COMME IL aime à se caractériser, monocoloro, selon l'expression habituellement en usage, ou plus simplement bourgeois, de droite: le gouvernement issu des élections de l'automne 1993 marque indiscutablement une rupture des habitudes. Les socialistes éjectés, Genève se retrouve le seul canton où la gauche représente de manière constante quelque 45% des voix sans avoir aucun représentant à l'exécutif. C'est le fruit d'une volonté, à droite, de supprimer tous les blocages dans une situation économique et financière difficile, mais aussi le résultat des circonstances d'alors; et surtout l'effet d'une bizarrerie du système électoral plaçant la barre à 33% seulement pour être élu dès le premier tour. Le peuple n'a pas eu la possibilité de confronter, dans un deuxième tour, les trois candidats de droite auquel il a refusé la ma-

ajorité absolue avec les deux candidats socialistes. Avec le nombrilisme qui caractérise souvent les Genevois, certains croient voir là un modèle d'avenir que le président de la Chambre de commerce et d'industrie va présenter jusqu'à Zurich.

Crainces excessives

Les craintes sont à la mesure des attentes: excessives. Espérée ou redoutée, la révolution reaganienne ou thatchérienne n'est pas au rendez-vous. Il aurait fallu pour cela présenter un Pierre Kunz ou un Michel Balestra, deux députés conséquents dans leur démarche radicale (au sens étymologique), en bref d'autres personnalités que celles qui composent un gouvernement de coalition bourgeois allant d'un radical étatiste et social, Guy-Olivier Segond, à des libéraux au fond d'eux-mêmes hu-

La droite a vidé les caisses et enrichi les banquiers

LE PRINCIPAL ÉCHEC du gouvernement monocoloro touche les finances publiques. Élu sur fond d'exaspération afin de réaliser des économies et de ne pas céder à la facilité de l'augmentation des impôts, il a creusé les déficits tout en augmentant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (sournement, à travers la suspension de l'indexation des barèmes fiscaux).

Tout avait pourtant bien commencé: à la fin de la législature précédente, après s'être vu refuser par le peuple un paquet liant économies et augmentation d'impôt (juin 1992), puis une modeste augmentation d'impôts (juin 1993), le Conseil d'État et le Grand Conseil sortants avaient préparé une «Loi sur le retour à l'équilibre des finances de l'État de Genève». Contre-projet à une initiative du comité Halte aux déficits, ce texte donnait force de loi à une réduction par palier du déficit devant aboutir à l'équilibre du budget de fonctionnement (avant amortissements) pour l'exercice 1997. Sitôt votée par le peuple en février 1994, pratiquement en guise de cadeau de joyeux avènement, sitôt oubliée: dès 95 les comptes dérapent, dès 96 les

budgets eux-mêmes prévoient chaque année un déficit accru par rapport à l'exercice précédent. C'est ainsi qu'en 1998 Genève va vers les 10 milliards de dettes (et un découvert allant s'élargissant au bilan) et 500 millions d'intérêts à payer annuellement (deux fois la dotation annuelle de l'Université, cinq fois celle des TPG, par exemple).

Premier touché par la crise des finances publiques, et se glorifiant à ce titre d'avoir été le premier à engager des mesures d'économies (généralement linéaires ou temporaires, et non structurelles), Genève est en réalité pratiquement le seul canton dont la situation continue de s'aggraver, comme tétanisé devant l'ampleur de la tâche. L'existence du gouvernement monocoloro a engendré une situation d'affrontement politique stérile et de méfiance dans la fonction publique comme dans la population. Ce climat est incompatible avec une prise de conscience commune des difficultés et une volonté partagée de dépasser les clivages pour les résoudre. À cela s'ajoute la faiblesse de la plupart des personnalités composant le Conseil d'État actuel et leur incapacité générale à travailler ensemble plutôt que chacun pour soi. fb/jpb

Beaucoup de bruit pour rien

manistes, incapables d'assumer une politique vraiment dure, en passant par l'individualité incontrôlable d'un Philippe Joye.

Une victoire à la Pyrrhus

La droite se trouve vite confrontée à deux réalités. L'une, propre aux sociétés modernes, est la faiblesse de la marge de manœuvre du système politique: la plupart des décisions sont incontournables et non conflictuelles, poursuivant leur bonhomme de chemin ou se heurtant à la loi de l'inertie, quels que soient le gouvernement et le parlement. L'autre, spécifique à la culture politique suisse et méconnue par les promoteurs de l'éviction des socialistes, est le rôle de la démocratie directe qui permet au peuple de corriger l'action de la majorité parlementaire.

Sur un point, le gouvernement de droite tient sa promesse, mais c'est une victoire à la Pyrrhus. Le dossier de la traversée de la rade, enlisé pendant des années, est conduit dans un temps record jusqu'à l'élaboration de projets de qualité permettant une décision populaire incontestable: le refus sans bavure tant d'un pont que d'un tunnel en juin 1996.

De fait le Conseil d'État ne cherche que rarement à gouverner sans la gauche; il s'épuise au contraire souvent à tenter de rallier ou séduire une opposition méfiante et frustrée qui use de toutes les armes de la procédure parlementaire et harcèle l'exécutif. Ce sont alors des majorités à géométrie variable contre une partie des propres troupes du gouvernement de droite qui votent par exemple une réforme des allocations familiales ou des mesures en faveur des chômeurs.

Affrontements inutiles

Le plus souvent, la politique suivie est, conformément à la tradition suisse, la recherche de la majorité la plus large possible: création d'un Conseil économique et social, revenu minimum cantonal d'action sociale, bonus à la rénovation d'immeubles, application des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte à l'égard des étrangers en situation irrégulière.

Parfois, c'est clairement l'exclusion de la gauche de l'exécutif qui conduit à des affrontements qui n'auraient pas

dû se produire: Hautes écoles spécialisées (où la gauche s'est enfermée dans un cantonalisme borné), transports et circulation (où la droite continue pourtant, non sans réticence à la base, une politique dépassant le clivage entre pro et anti-voitures).

Ni projet musclé, ni réforme ambitieuse

De manière emblématique, il faudra un gouvernement monocole de droite pour faire échouer devant le peuple un essai soigneusement circonscrit de réforme de l'État préparé par le socialiste Bernard Ziegler dans la législature précédente: la délégation d'une activité entière, le service des automobiles, à

un opérateur privé, avec toutes les garanties pour le personnel concerné et les usagers. De ce traumatisme (décembre 1994) le Conseil d'État ne s'est pas relevé. Il n'a en réalité jamais osé présenter de projet musclé pour revoir fondamentalement les prestations de l'État, ni bousculer les situations acquises (tant dans la fonction publique que dans les milieux privés dépendant de l'argent public). C'est à une initiative du comité Halte aux déficits (juin 1995), à laquelle la droite gouvernementale s'est opposée comme la gauche, qu'on doit un rapport d'audit dont le résultat n'est pas inintéressant. Il faut espérer que le prochain Conseil d'État aura, lui, la représentativité nécessaire pour en tirer parti. fb/jpb

Conseil d'État: trois socialistes, c'est bien le moins

L'ÉLECTION DU GOUVERNEMENT n'a pas lieu en même temps que le parlement, comme dans les autres cantons, mais cinq semaines plus tard. Cela permet de tenir compte des rapports de force alors révélés – ou de les rectifier, comme en 1985, lorsque le mouvement populiste et xénophobe Vigilance, devenu le premier parti du canton, n'est pas parvenu à accéder au Conseil d'État. Outre l'éventuel basculement à gauche de la majorité parlementaire, les points d'interrogation cette année sont la réémergence d'un groupe populiste anti-partis (mais deux listes hétéroclites s'en disputent les suffrages), la disparition des verts, voire des démocrates-chrétiens, menacés par un quorum qui est à Genève de 7%, et l'ampleur du rééquilibrage attendu au sein de la gauche au profit des socialistes.

L'Alternative comme centre de gravité

Dans ces circonstances, les socialistes ont pris la bonne décision en présentant trois candidats forts: Micheline Calmy-Rey, incontournable, Laurent Moutinot, un juriste consensuel, et Charles Beer, un responsable syndical qui parle et agit vrai.

Si la gauche obtient, comme elle l'es-

père, la majorité au Grand Conseil, le nouveau Conseil d'État aura bien besoin d'eux comme centre de gravité, et moteur d'une Alternative dont la ou les autres composantes devront aussi prendre leur part de responsabilités gouvernementales – pour autant que le peuple le veuille. On pourrait aussi bien aller vers une situation vaudoise inversée, majorité de gauche au Grand Conseil mais de droite au Conseil d'État.

Pas d'électrons libres au Conseil d'État

Si la droite reste majoritaire au Grand Conseil, alors les trois socialistes ne seront pas de trop, avec quatre magistrats de droite, pour recoller les pots cassés par le gouvernement monocole. Le nouveau Conseil d'État devra inévitablement imaginer et mettre en œuvre des solutions qui dépassent le clivage gauche/droite afin de rétablir la confiance dans les institutions, préalable indispensable au redressement des finances publiques sans lequel l'État ne sera bientôt plus à même de jouer son rôle. Ce n'est l'intérêt ni du canton, ni de la droite, ni même des autres composantes de l'Alternative que celles-ci envoient des électrons libres à l'exécutif. fb/jpb